

Maritime Magazine

CHRONIQUE DE LA VOIE MARITIME PAR RICHARD CORFE

PARU EN SEPTEMBRE 2003 DANS LE NUMÉRO 30

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) est certes un organisme sans but lucratif au service des utilisateurs de la Voie maritime mais nous agissons en rigoureux gens d'affaires lorsqu'il s'agit de la santé et de la prospérité de la voie navigable.

Au cours des quelques derniers mois, nous nous sommes attachés à préciser l'avenir que nous souhaitons. Nous avons discuté avec les employés et nous prenons en compte les intérêts des utilisateurs de la Voie maritime et d'autres parties intéressées en vue de formuler une Vision 2012 consensuelle. Celle-ci demeure «en chantier». Cependant, il est déjà évident que la CGVMSL doit notamment adopter comme stratégie de jouer un plus grand rôle en matière de développement des marchés, s'efforçant de concert avec ses partenaires de créer et de vendre des services nouveaux et améliorés.

Nous reconnaissons le fait qu'une Voie maritime rentable a besoin d'une clientèle diversifiée de sorte que le tonnage augmente au cours de la prochaine décennie et que les péages demeurent aussi bas que possible. Dans cette optique, nous sommes attentifs aux possibilités de recruter de nouveaux clients. Les transports maritimes à courte distance, les nouveaux créneaux de marché,

les nouveaux types de navires, les cargaisons moins traditionnelles et moins volumineuses sont autant de domaines qui pourraient augmenter et diversifier le trafic sur la Voie maritime. Nous commençons à nous en occuper.

Nous consacrerons également davantage d'énergie à la promotion des transports maritimes en général. Ils peuvent et devraient jouer un rôle de pointe dans le transport des marchandises dans un monde qui a besoin de solutions aussi économiques qu'écologiques. Il nous appartient en tant qu'industrie de veiller à ce que les décideurs, au sein des gouvernements et de la société, accordent dans

leur planification une plus grande priorité au mode de transport maritime.

Il semble que les avantages des transports maritimes commencent à être pris plus au sérieux, du moins par les gouvernements. Dans le document de Transports Canada, *Droit devant – Une vision pour les transports au Canada*, le gouvernement s'engage à investir dans l'infrastructure



Le ministre des Transports David Collenette et le secrétaire américain aux Transports Norman Y. Mineta ont signé le 1er mai 2003 un mémoire de coopération pour assurer la rentabilité à long terme du Réseau Grands Lacs Voie maritime du Saint-Laurent.

ture des transports et à explorer les possibilités de promouvoir les transports maritimes à courte distance. En parlant du mémorandum de coopération sur le transport maritime à courte distance conclu en juillet entre les États-Unis et le Canada, le ministre des Transports David Collenette a évoqué une volonté «de travailler (...) à l'amélioration du transport maritime pour en faire une composante sécuritaire, efficiente et fiable de notre réseau de transport». Les transports maritimes à courte distance sont considérés par les deux gouvernements comme une option en vue de réduire la congestion à la frontière en plus d'améliorer la qualité de l'air – deux des nombreux avantages des transports maritimes que nous faisons valoir depuis des années.

L'étude à long terme du réseau Grands Lacs-Voie maritime parrainée par les gouvernements canadien et états-unien est en cours. Elle aura un effet décisif sur les investissements futurs dans le réseau. Les parties intéressées et divers groupes et organisations participant à des études sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent ont été invités à présenter leurs points de vue; les progrès et les conclusions seront rendus publics au fur et à mesure. Dans le cadre d'une autre initiative, les ministères des Transports et des Pêches et Océans du Canada ont entamé des recherches visant à harmoniser et coordonner le travail de la multitude d'agences qui réglementent et

desservent la navigation sur la Voie maritime et les Grands Lacs. À la CGVMSL, nous appuyons les associations maritimes qui demandent l'établissement de principes directeurs et d'un accord sur les objectifs généraux de cette importante étude. Nous croyons du reste qu'elles sont bien placées pour y apporter une importante contribution.

La Voie maritime et ses partenaires – les compagnies de navigation, les ports et les nombreuses autres parties qui composent l'industrie des transports – ont de grands défis à relever dans l'économie mondialisée et hautement concurrentielle d'aujourd'hui. Je suis toutefois convaincu que nous adoptons les stratégies qui nous permettront d'y arriver. Nous avons formé et nous renforçons des partenariats qui ne cessent de se développer; nous utilisons efficacement de nouvelles technologies pertinentes; et nous apprenons à nous exprimer d'une seule voix dans les dossiers qui nous touchent tous. Nous cherchons tous à obtenir une plus grande efficacité dans nos opérations et à mieux servir nos clients. Ce qui profite à une partie de notre industrie complexe profitera éventuellement à tous. Nous devons poursuivre dans cette voie, consolidant notre démarche commune «un réseau, un message» et resserrant les liens avec les plaques tournantes de nos clients maritimes.